



# Bulletin des Syndiqués

## Petites brèves

DECEMBRE 2020

### CTI—Complément Traitement Indiciaire

NOVEMBRE 2020 BULLETIN DE PAIE

METIER : N.I.R. : CODE AGT : STATUT : GRADE : ETABLIS. : AFFECT : MODE DE PAIEMENT :

N° SIRET : N° URSSAF : LIEU PAIEMENT : N° APE :

ECHELLE	ECHELON	INDICE MAJORE	TEMPS TRAVAIL	TASK MEMOR.
				100/100
NR JOURS N-1	NR JOURS M	ENFANTS S.F.T	NONRES	SEURES
PLAINS REDUITS	PLAINS REDUITS			

PM014 BIOLOGIE  
052494/05/917/032/6100 BIOLOGIE RESS COMM

CODE PAIE	LIBELLE	NR DU TAUX	BASE	R*	A PAYER	A DEDUIRE	PARTS PATRONALES	
							TAXE	MONTANT
001	Rémunération brute							
01C	Traitement Indiciaire							
	Compl. Trait.		112,46					

Une augmentation de salaire qui ne dit pas son nom. Elle apparait sur votre feuille de paye en dessous du traitement indiciaire brut :  
112 euros brut par mois actuellement.

### LES EVENEMENTS INDESIRABLES (E.I.) DE NOEL OU COMMENT BAFOUER LE DROIT DE GREVE !

Deux personnels d'encadrement ont rédigé des fiches d'Evènements Indésirables en lien avec les préavis de grève, prétextant un surcroit de travail dû aux assignations.

Il serait plus constructif qu'ils en fassent quand les agents sont en sous-effectif et que la charge de travail est importante.

QUOI ?

Encore des assignations à faire !!!!!!!

Je vais vous faire un E.I.  
Moi !

Syndicalistes !!!!!!!



## **GREVE MEDICO-SOCIAL**

Nos collègues du Centre Ressources Autisme se sont mobilisés le 3 décembre dernier afin de faire valoir leurs droits. En effet, ils ne bénéficient pas du CTI bien que personnel CHU.

Dans le secteur privé, nombre de salariés très impliqués dans la période Covid, n'ont pas non plus cette reconnaissance.

Le secteur Médico-Social continuera à se mobiliser pour faire valoir ses droits.

Prochaine échéance le 15 décembre.



## **C.R.A.B.**

Le Centre Ressources Autismes Bourgogne a déménagé le 2 décembre et accueille les patients depuis le 7 décembre dans leurs nouveaux locaux 19-21 rue René Coty.

Il est bon de noter que leurs conditions de travail s'améliorent...



**Le syndicat, sans vous, ne peut rien faire.**

**Informez-nous, mobilisez-vous,**

**Ne rien dire, ne rien faire, c'est accepter.**

**[La Commission  
Administrative  
PARITAIRE]**

**Joyeux Noël et Bonne Année !**

**Adieu les CAPs...**

A partir de janvier, les CAPs se feront par catégorie professionnelle (A,B,C) et aucun passage de grade n'y sera traité. La décision appartiendra uniquement à la Direction. Les représentants du personnel n'auront plus leur mot à dire. Belle illustration du dialogue social...



Par contre, elles serviront toujours à régler les conseils de discipline (de plus en plus nombreux) et les révisions de note, appréciations d'entretien...

## **URGENCES**

Aux urgences, CESU, SMUR, centre 15, le bateau coule normalement, doucement mais sûrement, on est plus dans l'anesthésie que dans la réanimation.

Ces services déjà en apnée sont désormais en grande détresse respiratoire.

Bientôt les soins palliatifs ?





### A VOS AGENDAS !

Toujours en attente de l'évolution de la situation Covid !



**JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE  
A TOUS !**

### Les plannings ? Les congés ? Une question ?

- Appelez nous : 93488 ou 07.81.13.69.72
- Mailez nous : [syndicat.cgt@chu-dijon.fr](mailto:syndicat.cgt@chu-dijon.fr)
- Café CGT les vendredis matin 8h-9h, *bâtiment école des cadres*